



Litige avec chronopost pour l'envoi d'une montre

Par Visiteur

Bonjour,
j'ai envoyé une montre de valeur par Chronopost, avec une assurance de 2500€, en Italie. Le client devait me payer à réception du colis, je sais je suis naïf...j'avais uniquement soi disant un virement en attente chez Pay Pal, mais le Mail était un faux!!!! ne provenait pas de Pay Pal...
, or ce colis a été livré à la bonne adresse mais ce n'est pas la personne indiquée sur le bordereau qui l'a réceptionné...
Bien sûr l'acheteur ne m'a plus donné de nouvelles depuis...
Je me doute que c'était une arnaque...

Ai-je un recours juridique du fait que Chronopost n'est pas respecté les consignes indiquées sur le bon de transport?

Tout ce que j'essaye est de récupérer une partie de l'argent, vu que la somme était importante!!!

Par Visiteur

Cher monsieur,

, or ce colis a été livré à la bonne adresse mais ce n'est pas la personne indiquée sur le bordereau qui l'a réceptionné...
Bien sûr l'acheteur ne m'a plus donné de nouvelles depuis...
Je me doute que c'était une arnaque...

Ai-je un recours juridique du fait que Chronopost n'est pas respecté les consignes indiquées sur le bon de transport?

Le nom était bien mentionné dans la case destinataire et c'est une autre personne habitant au même domicile qui a signé le bordereau de livraison? Qui était cette personne au juste?

Très cordialement.

Par Visiteur

Le nom et le prénom étaient bien mentionnés sur le bon, et c'est une autre personne avec un nom différent qui a signé...
Par contre je ne sais pas qui c'est, vu que la personne ne répond pas au mail... Tout ce que je peux dire c'est que le nom est différent...

Par Visiteur

Cher monsieur,

Dans ce cas, conformément aux conditions générales de Chronopost qui mentionne que l'obligation de livraison doit se faire auprès de la personne mentionnée sur le bon et que cette dernière doit aller jusqu'à présenter sa carte d'identité, il y a effectivement un manquement de Chronopost à ses obligations et l'assurance devrait normalement pouvoir être normalement appliquée, indépendamment de l'arnaque dont vous avez été victime (à ce titre, évitez de mentionner ce passage qui n'apporte rien au débat).

Très cordialement.

Par Visiteur

Merci de votre rapidité... Une dernière petite question consiste sur le fait que chronopost ne prendra pas en charge apparemment tous ce qui est horlogerie, bijouterie... Que dois je leur dire a ce sujet, sachant qu'il risque de me demander , je pense, une facture du bien envoyé...

Mais dans ce cas la pourquoi demander une assurance?...

Merci de votre réponse, et après je vous laisse tranquille...

Très cordialement

Gregory ARQUIZAN

PS: faut il porter plainte contre chronopost ou envoyer simplement une LR avec AR pour réclamation a chronopost??

Par Visiteur

Cher monsieur,

Que dois je leur dire a ce sujet, sachant qu'il risque de me demander , je pense, une facture du bien envoyé...

Mais dans ce cas la pourquoi demander une assurance?...

Merci de votre réponse, et après je vous laisse tranquille...

Je croyais que Chronopost demandait toujours la valeur de la chose envoyée lorsque le client prenait une assurance?

Si non, effectivement, vous devez prouver le contenu du colis notamment en montrant les documents relatifs à la vente de cette montre par exemple.

faut il porter plainte contre chronopost ou envoyer simplement une LR avec AR pour réclamation a chronopost??

J'opte pour la deuxième solution. Mieux vaut toujours tenter un règlement amiable avant toute saisine éventuelle d'une juridiction.

Très cordialement.